



## Reduction temps de travail avant retraite

Par **nolwen**, le **30/10/2008** à **17:51**

Bonjour,

J'ai 57 ans, en fin 2008 j'aurai acquis 152 trimestres pour ma retraite, je travaille dans le secteur privé, j'ai élevé 2 enfants.

je souhaite demander de travailler à temps partiel c'est à dire à 80% Jusqu'à mon départ en 2011.

J'aimerais savoir si cela à une incidence sur le montant de ma retraite.

Merci par avance pour vos réponses.

NOLWEN